

15 NOVEMBRE 2016

- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

COMITÉ POUR L'EXERCICE DES DROITS INALIÉNABLES DU PEUPLE
PALESTINIEN, 379E SÉANCE – MATIN

Le Comité des Palestiniens soumet des textes à l'Assemblée générale dont un appuie les efforts de la France, de l'Égypte et de la Fédération de Russie

Le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien s'est félicité aujourd'hui de l'initiative de la France pour mobiliser l'appui au processus de paix israélo-palestinien et convoquer, pour ce faire, une conférence internationale. Le Comité, qui dévoilait son programme de travail en 2017, a ainsi recommandé quatre textes à l'Assemblée générale dont un appuie aussi les efforts de l'Égypte et de la Fédération de Russie.

2017 marquant le cinquantième anniversaire de l'occupation israélienne, le Bureau du Comité s'est dit favorable à l'idée défendue par l'État de Palestine de proclamer 2017 l'« Année internationale pour mettre fin à l'occupation israélienne ». Le Bureau du Comité a aussi appuyé la proposition de faire passer l'État de Palestine du statut d'« observateur » à celui de « membre » du Comité, si possible dès le 29 novembre, date de la « Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien ».

Depuis juillet dernier, s'est alarmée l'Observatrice de la Palestine, Israël a avancé dans son projet de construction de plus de 2 000 unités dans les colonies illégales en Cisjordanie, nuisant ainsi à la continuité et à la viabilité de l'État de Palestine. Mme Feda Abdelhady-Nasser a aussi parlé des provocations, des incitations à la haine, des violations des sites sacrés, des raids militaires et des arrestations de civils dont la détention de plus de 7 000 Palestiniens. Elle a, une nouvelle fois, dénoncé le blocus de Gaza et appelé à des contributions financières à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine au Proche-Orient (UNRWA).

L'observatrice a salué les résolutions adoptées cette année à la Deuxième Commission chargée des questions économiques et financières et à la Quatrième Commission chargée des questions politiques spéciales dont une condamne clairement et pour la première fois, toutes les activités de peuplement d'Israël et appelle, à cet égard, à la fin de l'impunité. L'observatrice a exhorté le Conseil de sécurité à sortir de son silence et a dit attendre la décision du Conseil des Ministres de la Ligue des États arabes sur le calendrier des mesures à prendre face au Conseil de sécurité.

Compte tenu de « l'équilibre des forces toujours favorable » dans ce Conseil, le représentant du Venezuela a jugé opportun de présenter avant la fin de l'année le projet de résolution en discussion sur les colonies de peuplement. « Nous sommes dans les derniers mois de l'Administration Obama », a-t-il pressé.

L'observatrice de la Palestine n'a pas manqué d'appuyer les efforts de la France pour convoquer une conférence internationale sur la paix et ceux de l'Égypte et de la Fédération de Russie pour faciliter le dialogue entre Israéliens et Palestiniens.

Dans son projet de résolution sur « le règlement pacifique de la question de Palestine », le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien recommande d'ailleurs à l'Assemblée générale de saluer ces efforts mais aussi ceux du Quatuor pour résoudre la situation « intenable » sur le terrain et promouvoir des négociations de fonds.

Le Comité a aussi recommandé à l'Assemblée générale, qui devrait se prononcer le 29 novembre, des textes sur ses propres travaux, sur la « Division des droits du peuple palestinien du Secrétariat », et sur le « Programme d'information spécial sur la question de Palestine du Département de l'information ».

S'agissant de ses travaux, le Comité entend organiser en 2017, une visite au Nicaragua et dans d'autres pays d'Amérique centrale et des Caraïbes, un séminaire de renforcement des capacités sur les objectifs de développement durable à l'intention des cadres palestiniens, une conférence conjointe avec l'Organisation de la coopération islamique (OIC) sur Jérusalem au Kazakhstan, une manifestation commémorative du cinquantième anniversaire de l'occupation israélienne et enfin, une visite en Afrique.

Aujourd'hui, le Président du Comité, M. Fodé Seck, du Sénégal, a rappelé la réunion en formule Arria et le débat public que le Conseil de sécurité a tenu, au mois d'octobre, sur le processus de paix au cours duquel son adjoint, M. Mahmoud Saikal, avait prévenu que la communauté internationale ne peut plus « gérer » le conflit comme par le passé mais qu'au contraire, elle doit faire preuve d'une volonté de fer et de créativité pour surmonter l'impasse « intenable » et dire au monde que les Nations Unies sont sérieuses quand elles parlent de paix entre Israël et la Palestine. Mettre fin à une occupation de 50 ans pourrait faire taire ceux qui pensent dans beaucoup de régions du monde, en particulier au Moyen-Orient, que sur la question de Palestine, c'est la politique de deux poids, deux mesures qui prime.

À son tour, le Président du Groupe de travail du Comité, M. David Mansfield, de Malte, a résumé les exposés que Human Rights Watch, Amnesty International et Al-Haq, ont fait le 18 octobre dernier, sur la situation des droits de l'homme dans le Territoire palestinien occupé, notamment sur l'usage excessif de la force. M. Mansfield a aussi présenté la Stratégie de coopération de son Groupe de travail avec les organisations de la société civile dont la promotion d'un vrai dialogue entre les sociétés civiles israélienne et palestinienne.

Le Président du Comité a d'ailleurs évoqué la réunion informelle à laquelle il a participé à Paris, le 27 octobre. Les Français voulaient voir, a-t-il expliqué, dans quelle mesure les États, les organisations internationales et la société civile pouvaient explorer la voie économique pour inciter les deux parties, et essentiellement la partie israélienne, à s'engager davantage sur la voie des négociations pour sauver la solution à deux États. L'idée était de montrer que, par la voie des investissements et du développement, cette solution pouvait être « sauvée ». À l'occasion de ces échanges, il a été rappelé que la question palestinienne avait été abordée dans toutes les grandes initiatives de l'ONU de ces dernières années, notamment le Cadre d'action de Sendai sur la réduction des risques de catastrophe, le Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'Accord de Paris sur le climat et le Sommet de Quito sur le développement urbain durable. Pour chacune de ces réunions, a-t-il observé, il y a eu des

« sections spéciales » consacrées à l'occupation de la Palestine. Il a insisté sur le fait que la vocation première du Programme 2030 est de « ne laisser personne sur le côté ».

Le Président du Comité a présenté deux stagiaires du Ministère palestinien des affaires étrangères qui, à l'invitation de la Division des droits des Palestiniens, participeront à des activités à New York, Genève et Ramallah, dans le cadre du programme de renforcement des capacités du personnel du Gouvernement palestinien.

PALESTINIAN ISSUES

À l'intention des organes d'information • Document non officiel.